

COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE d'ETUDE du 10 FEVRIER 2011 « FRICHES, ARTISTES et TERRITOIRES »

Organisée par la Direction de la Culture et du Patrimoine de la Ville de Reims

Introduction par Serge Pugeault, Adjoint à la Maire de Reims.

Cette journée d'étude intervient dans le cadre d'une réflexion collective pour la construction d'un projet original pour l'agglomération rémoise, impulsé par la ville, alors qu'il manque des lieux intermédiaires.

De nombreuses questions se posent : Comment les friches ont-elles été traitées ailleurs ? Comment fonctionnent ces lieux en articulation avec leurs territoires ? Sur quels réseaux et points de rencontre s'appuient-elles ?

Après avoir remercié les participants de cette journée et Pauline Quantin pour son travail comme chargée de mission pour la friche artistique à la Direction de la culture et du patrimoine de la ville de Reims, Serge Pugeault définit la friche comme un lieu de travail et de production, ancré sur le territoire urbain. Partie prenante du projet « Reims 2020 », la friche sera expérimentée à Orgeval, quartier en rénovation urbaine, « pour construire quelque chose d'original, d'innovant et défricher des territoires inexplorés ».

Première table ronde :

« Comment les friches accompagnent le parcours des artistes et participent au renouvellement des formes artistiques ? »

Modération : Fazette Bordage

Fondatrice de la friche *Le Confort moderne* de Poitiers en 1983, Fazette Bordage restitue la genèse de ces nouveaux territoires de l'art dans un mouvement européen. Un noyau de sept centres culturels indépendants se constitue en 1983 : le réseau *Trans Europe Halles*, avec entre autres les *Halles de Schaerbeek* de Bruxelles et le *Melkweg* d'Amsterdam. Mouvement né de la fermeture des usines, il s'agit pour les personnes de générer, hors des circuits institutionnels, des expressions artistiques et des rencontres, des croisements de pratiques artistiques, amateurs et professionnelles, des mutualisations d'espaces et d'outils pour une énergie par le lieu, permettant un contact avec l'art. Pour être dans l'énergie artistique collective, un autre fonctionnement et une autre gestion sont nécessaires, par la mutualisation, la coordination et l'éphémère.

Les intervenants de cette journée viennent de six lieux différents. Ces expériences sont nées à des moments différents, et la question des formes artistiques et parcours des artistes qu'elles génèrent est posée. Le processus artistique est au cœur de la démarche, pour réveiller les « fibres artistiques endormies chez tous [...] et agir sur nos forces, nos rêves et imaginaires » et finalement reconstruire.

Ces expériences de friches sont aujourd'hui matures, tant du point de vue des professionnels qu'auprès des institutions. Elles prennent place sur tous les continents, par exemple à Alexandrie (Egypte) ou à Ramallah (Palestine). Art et culture agissent dans la transversalité, dans le développement durable et dans la diversité. Les collectivités sont parties prenantes de

la construction de coréalisations participatives. On est passé d'une mode à des initiatives singulières, en mouvement, pour coordonner sur un territoire donné diffusion, production, création et mutualisation. L'histoire des friches, aujourd'hui, passe par Reims. D'autres naîtront.

Avec les interventions de

- Eric Chevance (TNT-Manufacture de chaussures, Bordeaux).

La friche est un espace-projet. Comme Fazette Bordage, Eric Chevance définit les friches comme des lieux qui entretiennent un rapport particulier au travail. Les gens peuvent accompagner ce mouvement, ce qui crée une continuité et non une rupture par rapport à la production industrielle initiale. Ce rapport au travail les différencie des institutions et de la contemplation artistique. La préfiguration, le caractère ou encore l'histoire du lieu influent sur la façon de travailler. Antoine Vitez distinguait deux lieux : l'abri (le squat) et l'édifice (un lieu créé pour une activité).

Le TNT, collectif d'artistes, s'inscrit dans la deuxième génération de friches. Il est né d'un projet et non d'un lieu. Il s'agissait de réfléchir à un théâtre différent. Idées, projets et outils formels (tel le budget) émergent et leur économie est constituée par l'interpellation des collectivités territoriales en insistant sur l'intérêt général dont relève ce travail et en s'interrogeant sur le sens du projet et son rapport au territoire. Les artistes se saisissent d'un lieu existant pour des raisons économiques. Surtout, le lieu influe sur le projet. Le lieu doit être en capacité d'accueillir diverses activités, de travail et de résidence, de partage et de convivialité, de débat et d'échange. Toutes ces activités nécessitent de gros volumes. D'autre part, on observe que les lieux culturels se trouvent en général au centre-ville. La volonté des nouveaux territoires de l'art, au contraire, est de voisiner les populations économiques, géographiques et sociales éloignées. Il ne s'agit en aucun cas de rechercher un public de proximité mais de voir l'impact sur le territoire.

L'identité du lieu est importante, et il ne faut pas casser son histoire. Construire un lieu suppose une destruction antérieure : on perd pour retrouver. L'intervention architecturale est donc minimale, pour mettre le lieu aux normes (accès du public). L'originalité du lieu influence le travail des artistes. Ils se saisissent du lieu comme un matériau. De lieux non standards naissent des projets non standards. Ces lieux à découvrir, au passé douloureux, changent le rapport au travail et le rapport entre artistes. Cela oblige, en effet, les acteurs de l'art à repenser les pratiques et les habitudes. Des contraintes naissent et permettent d'inventer autrement. Les modalités de travail sont différentes en effet : le temps de travail est plus long. Dans le cas du TNT, les femmes ouvrières, anciennes employées du lieu, restent dans la proximité du quartier. La mise en relation avec le territoire est évidente. Des projets sont développés avec les voisins, les anciens travailleurs. Aux 2000 m² du bâtiment s'ajoutent 5000 m² de terrain, transformés en parcelles de jardins familiaux où les gens viennent. Il existe donc une mise en partage. Les voisins deviennent acteurs, « eux que l'on pensait éloignés des activités artistiques ». Le but est de professionnaliser le travail artistique auprès des gens.

Le TNT, outre le théâtre, s'est ouvert à la danse, à la performance et aux arts plastiques. La résidence comprend cinq chambres qui peuvent loger au long cours des artistes. Le lieu ne comporte pas de modalité contraignante : les artistes peuvent travailler 24h/24. Certains artistes travaillent sur un projet quinze jours à trois mois, d'autres sont en compagnonnage pour trois ans. Eric Chevance insiste sur l'acte de compagnonnage. Il n'existe pas de relation acheteur/vendeur. Seules les modalités de travail sont évoquées.

Une question se pose. Comment les projets peuvent-ils continuer à vivre ? Le projet est en effet créé dans une configuration singulière mais il doit pouvoir s'adapter dans un espace plus conventionnel.

Fazette Bordage rappelle les points essentiels de cette intervention : le rapport au travail et au projet, unique de par l'unicité du lieu ; la nécessaire re-conceptualisation ; la question du voisinage. Elle donne la parole à Marlène Hagnéré et Clémence Morel, salariées de l'association Fructôse, regroupement d'associations de Dunkerque et force de dialogue avec la Communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral.

- Marlène Hagnéré et Clémence Morel (Association Fructôse, Dunkerque).

Marlène Hagnéré commence en restituant l'activité de l'association. Créée en 2008 et située en zone portuaire, elle se fonde sur des expériences associatives sur le port et en ville. Elle est basée sur un projet de dix ans sur le site du Môle 1. La zone, très active avant la désindustrialisation des années 50-60, abrite des bâtiments restés en friche. Antérieurement, le collectif *Freedarse* avait porté un projet de scène alternative mais a échoué. L'association Fructôse est née de la rencontre de différents projets : à la fois les énergies de cette scène alternative et le travail mené par un centre de ressources et de portage salarial. Elle a pour buts de proposer une programmation artistique, un lieu pour les artistes, des rencontres et un accompagnement. Certains artistes du collectif *Freedarse* ont continué l'aventure et se sont installées dans le bloc C de l'entrepôt des sucres, avec pour motivation le besoin de volumes. Un Dispositif local d'accompagnement (D.L.A.) est ensuite lancé. Il a permis une rencontre avec la Communauté urbaine et une estimation des besoins des autres artistes de l'agglomération. Il existe plusieurs institutions de diffusion artistique à Dunkerque, mais peu d'espaces de travail sont mis en valeur. Ce site suscite une émulation.

Pour Clémence Morel, c'est la diversité qui fait naître la collaboration et qui impulse la créativité dans un lieu approprié (squat). On trouve ainsi des artistes plasticiens, *performers* et musiciens réunis dans un bâtiment historique à dimension affective pour les Dunkerquois puisque le port était dans les années 50-60 un lieu de festivités et de convivialité en famille. Le port déplacé, cette zone n'est plus en contact avec la ville. L'occupation du site par l'association est donc une façon de renouer avec le rituel des Dunkerquois.

Le bâtiment attribué par la Communauté urbaine ne convient pas. Fructôse en vise un autre, plus isolé et mieux adapté. Les salariés travaillent aux côtés des artistes, dans un lieu sans chauffage mais vital et convivial, en réflexion. La communauté politique perçoit difficilement les besoins. Le dialogue avec la Communauté urbaine est noué autour d'un référent chargé du projet dunkerquois de capitale régionale du Nord-Pas-de-Calais en 2013. La temporalité n'est pas la même. Dans le temps associatif, les choses vont vite alors que le temps politique est plus procédurier. Du fait de cette temporalité différente, le dialogue est complexe. L'association a commencé à réfléchir sur différents projets, la démonstration étant une façon de travailler. L'ancien port est une zone en récession rachetée par la Communauté urbaine de Dunkerque. Ces démarches prennent du temps, compte-tenu des procédures. Les salariés de Fructôse sont en fait l'interface entre les artistes et la Communauté urbaine.

Fazette Bordage demande comment envisager un dialogue plus constructif et élargi. Marlène Hagnéré évoque la difficulté du travail avec les services techniques, du fait de la différence de langage. L'association a signé une convention d'occupation avec la Communauté urbaine. Celle-ci subventionne l'association à hauteur de 90 000 Euros pour un budget total de 200 000 à 250 000 Euros. Marlène Hagnéré ajoute qu'une convention pluriannuelle permettrait de pérenniser le partenariat. Il existe d'autres partenaires : des projets sont montés avec la Région autour de l'idée d'un projet participatif. Le choix de Dunkerque comme Capitale régionale en 2013 est une opportunité pour la friche. Cette opération, constituée d'un programme d'actions, d'investissements et de projets, consiste en un fonds spécial attribué tous les deux

ans pour la mise en valeur d'une ville. L'association Fructôse a été retenue. Elle va pouvoir financer des projets artistiques et des événements sous forme de plateaux.

Clémence Morel revient sur l'influence du lieu. Il exerce une forte imprégnation : dans le parcours de certains artistes qui ont connu ce lieu enfants, dans le décor de l'industrie où le masque à gaz fait partie du costume et le détecteur de métaux est un instrument de musique. Deux artistes vivent sur le port maintenant. Clémence Morel est ainsi chargée de diffusion pour les artistes. L'expérience de la friche réinvente le travail des acteurs culturels, au sens où elle recrée la démarche d'accompagnement et d'aide à la diffusion. Il s'agit de donner des clés aux artistes pour la constitution de dossiers afin qu'ils choisissent leur propre diffusion.

- Ingrid Petit (Citymix, Amsterdam).

Architecte de formation, Ingrid Petit rejoint en 2007 Citymix, association d'architectes et de managers de projets ayant pour but d'initier une dynamique collective pour concevoir et réaliser des bâtiments de manière participative comme des lieux de travail en réseau et d'autopromotion. Le bailleur de logements sociaux finance l'étude et la construction d'espaces de partage au cœur du quartier. Le dialogue s'est noué avec les collectivités territoriales. Ingrid Petit accompagne l'association Fructôse par le bureau d'architectes de Lille pour la conception des espaces. Les besoins pour le site sont formulés, et on s'interroge sur l'utilisation du site à court, moyen et long termes. Tout est possible à long terme. Aujourd'hui, intervient une première phase de réalisation dans un bâtiment à travers des chantiers participatifs pour susciter des temps de travail collectif en harmonie avec les valeurs de Fructôse. On assiste alors à des échanges de savoir, intergénérationnels entre artistes et élèves. Un travail est aujourd'hui engagé sur la mémoire du port. Des matériaux, si possibles écologiques, sont récupérés. La réflexion porte sur le geste récupérateur lui-même, écologique. Il s'agit d'une forme de militantisme pour le développement durable dans le cadre territorial. En effet, le site devrait devenir un pôle de compétence régionale pour l'énergie et le développement durable.

Ingrid Petit se pose la question du développement du voisinage et du partenariat *in situ*. Quelle mutualisation ? L'aménagement d'une zone d'activités artistiques, sociales et solidaires est une idée. Des groupes sur l'économie sociale et solidaire ont été créés. Ils portent une réflexion sur la façon d'être plus forts ensemble. Ingrid Petit restitue l'expérience de l'*Urban Resort* de Volkskrantgebouw. Situé au centre d'Amsterdam, il s'agit d'un bâtiment de bureaux abritant le siège social d'un grand journal national. Le collectif *Urban Resort* est l'initiateur de l'organisation et de la coordination d'un projet. Ce collectif a lancé un appel qui consiste à trouver des gens pour un projet puis des lieux. Il se pose comme l'intermédiaire entre un groupe de futurs usagers et les propriétaires, les banques et la ville. *Urban Resort* va gérer ce site (ressources humaines, projets, budgets). Ainsi, trois démarches se rapprochent de celles des nouveaux territoires de l'art : l'espace-projet, l'intermédiation et la gestion.

On assiste à Amsterdam dans les années 2000 à la politique de « la ville créative » et à un véritable développement urbain. Les anciens docks deviennent des logements ou des équipements et certains lieux sont squattés par les artistes. Avec la rénovation urbaine, on s'est aperçu de la délocalisation du cœur de vie ; les couveuses d'artistes résultent d'une redistribution.

Fazette Bordage rappelle le rapport au bâti, à l'environnement du lieu et à son voisinage et l'émergence de projets participatifs. Elle s'interroge sur le regard de l' élu pour inviter au débat et invite le public à exposer ses ressentis, à questionner et à interpeller.

Temps de débat du public avec les intervenants de la première table ronde.

Joseph Téron est artiste plasticien à Reims. Il demande à Eric Chevance si la diversification des projets artistiques répond à une volonté ou à une opportunité extérieure. Puis il interroge les représentantes de l'association Fructôse sur la précarité d'occupation : naît-elle ou non des relations avec la Communauté urbaine de Dunkerque.

Il s'agit d'une diversification naturelle, répond Eric Chevance. L'ouverture aux artistes, aux disciplines mais aussi au voisinage génère des rencontres et des idées. L'exemple d'*ArtFactories* l'illustre parfaitement. Les rencontres, nées de projets, ont nourri les uns et les autres. Le projet artistique se doit d'être en mouvement : projet initial et projet rapporté au lieu, au voisinage et aux réseaux.

Fazette Bordage poursuit. Donner force au projet artistique oblige au mouvement. Alors que les politiques culturelles en France sont encore très sectorielles, la multidisciplinarité nourrit la réflexion et fait évoluer les pratiques. La friche est pour cela un environnement salubre.

Pour ce qui est de la seconde question, Marlène Hagnéré répond que la précarité est inhérente au projet. Elle est à la fois cause et résultat. La zone a redémarré avec l'association Fructôse et la Communauté urbaine de Dunkerque n'a pas défini de projet sur le long terme. L'association est donc actrice à part entière du projet. Les artistes se nourrissent de cette précarité qui questionne le devenir du site. L'instabilité est ce qui définirait le mieux la précarité d'occupation, mais il existe aussi une précarité de temporalité dans les relations entre la friche et la Communauté urbaine de Dunkerque.

Bart Cocquerez, du collectif Brise-Glace : Quelles relations avec les structures institutionnelles (Centres dramatiques nationaux, Scènes nationales) ? Quels échanges pour quels projets ?

Cette question est essentielle pour Eric Chevance. Il existe parfois une tendance à « l'écrasement » des structures indépendantes par les institutions. Le TNT de Bordeaux a développé des relations avec l'ensemble des institutions du territoire car ils occupent un même territoire et s'adressent aux mêmes personnes. Il serait réducteur de considérer la friche comme un théâtre de proximité. Il s'agit d'un « projet à rayonnement élargi marquant un quartier ». Des points de convergence existent et des interventions deviennent nécessairement conjointes.

Les propositions de partenariat viennent en général du TNT. Les projets peuvent être menés car ils sont soutenus par les structures institutionnelles. S'il existe des points de convergence, l'échelle diverge avec le rapport au travail, les modalités de production, la temporalité et la spatialité. De plus, les codes sont différents au point parfois, pour le public, de se sentir en « terrain étranger ». Les cultures de travail de même que le langage sont différents. Ainsi, la notion de territoire ne recouvre pas toujours la même signification.

Le travail avec les institutions culturelles, pour autant, est nécessaire. Elles ont leur utilité, leur nécessité, leur fonctionnalité. Il existe une nécessaire complémentarité des équipements culturels sur un même territoire. La vision pyramidale, selon laquelle les artistes émargeraient dans les friches avec peu de moyens avant d'atteindre l'institution, est schématique. Eric Chevance préfère évoquer une vision horizontale, qui permet la richesse culturelle d'un territoire. Clémence Morel évoque les appréhensions et les incompréhensions diluées par le dialogue et la rencontre.

Eric Chevance conclut sur la tarification, en réponse à Philippe Foulquié. Il explique que les institutions appliquent les tarifs du TNT, refusant un calquage de ses tarifs sur les leurs. Jusqu'à l'an dernier, le prix était unique et s'élevait à 10 €.

La friche, pour Fazette Bordage, c'est aussi un rapport à la spontanéité.

Sébastien Gavigné, Slam Tribu : Le 104 de Paris a connu des échecs. Pourquoi ?

Malgré la solidarité des personnels municipaux, il existait trop de conflits entre la Mairie centrale et la Mairie d'arrondissement, répond Fazette Bordage. D'où capitulation au bout d'un an.

Un projet participatif avait émergé : la Ville de Paris était associée par le comité de pilotage et les riverains étaient enthousiastes car l'espace était vide depuis 1996. L'équipe de la mission des Nouveaux territoires de l'art a imaginé une maîtrise d'usage pour cette structure de 35 000 m². L'idée fait son chemin.

Philippe Foulquié poursuit. Trois bureaux d'études avaient travaillé sur ce projet, pour rendre cette rue, enclavée, à la ville et à la vie ; pour écouter les artistes et pour réinventer les pratiques artistiques.

Eric Chevance conclut. Les usagers (artistes, riverains, population) doivent se saisir du projet. Une gouvernance des lieux est absolument nécessaire pour éviter une institutionnalisation ou une hiérarchisation qui mèneraient à l'abîme.

Danielle Gutmann, Professeur d'histoire de l'art à l'Ecole supérieure d'art du Havre demande à Eric Chevance quelles sont les relations et liens existant entre le TNT et l'Ecole des beaux- arts de Bordeaux ?

Le TNT a signé une convention à l'U.F.R. Lettres de l'Université Bordeaux III et travaille avec l'Ecole des beaux-arts pour les étudiants (en devenir d'activités) dans un lieu expérimental. Un projet par an est construit et travaille à la jonction entre l'étudiant et l'artiste en activité, tant sur un plan économique qu'artistique. Le premier projet met les étudiants de l'Ecole des beaux-arts en situation de présenter un travail dans un contexte professionnel. Au total, 24 projets (pour 30 étudiants) ont vu le jour. Le second est international. D'autres écoles et instituts européens y participent avec le programme Erasmus pour la mobilité des artistes et des étudiants.

La friche, de par son fonctionnement et son projet singulier, est la seule structure en capacité de faire aux étudiants une telle offre d'accompagnement professionnel.

David de Keyzer, festival Clin d'œil de l'association *Cinésourds* reprend pour la friche le concept d'espace-projet. Il rapproche la friche et le festival qui s'organisent dans un même état d'esprit et pense que le festival pourrait proposer des programmations d'artistes européens.

Des actions sont menées. Eric Chevance illustre cette affirmation par l'accueil de deux festivals au TNT par an que l'équipe de la friche n'organise pas. Le TNT accueille un festival de jazz en mai, produit par un autre opérateur culturel. La question de la rencontre et du partage avec les festivals est tout à fait envisageable. La singularité, conclut-il, s'inscrit dans l'action. Il n'existe pas de modèle standard. La friche se discute et se co-construit.

Lucile Lock, de l'association Artémie (récupération et transformation artistique des matériaux), interpelle Marlène Hagnéré et Clémence Morel sur le projet de Ressourcerie pour une interaction des besoins, artistes et structures.

Marlène Hagnéré précise que la Ressourcerie est une association locale d'insertion en contact avec la Communauté urbaine de Dunkerque. Des propositions ont été faites pour l'activité économique du site. Dans ce contexte, il existe des rencontres et des échanges.

Clémence Morel poursuit. Des blocages subsistent au niveau des stocks et des espaces. L'installation dans le bâtiment a une histoire, et certains artistes ont du mal à laisser de la place.

Fazette Bordage reprend les points abordés lors de cette première table-ronde. Elle insiste sur l'absence de position hiérarchique dans les friches. La friche est le lieu d'une équipe alors qu'historiquement par exemple les opéras sont attachés à une personne, c'est-à-dire à leurs

directeurs. Les friches et squats sont des espaces publics invitant aux initiatives artistiques et culturelles et s'ouvrant aux autres dans un environnement propice.

Elle laisse ensuite la parole à Serge Pugeault qui conclut la matinée. Pour l'adjoint à la Maire de Reims, le débat reste ouvert. La tâche de création d'une friche à Reims est difficile puisqu'elle entre dans le temps politique du mandat. Cependant, on avance en marchant. Il évoque ensuite le projet de Fabrique. Ce site a été racheté pour recréer une salle de spectacles. Il est indispensable de respecter les contraintes du lieu.

La friche artistique permettra de répondre aux besoins urgents des artistes, quelles que soient leurs disciplines. Il est souhaitable de ne pas influencer sur la liberté de création. Serge Pugeault évoque un lieu d'attraction, vitrine pour la collectivité ; un élément constitutif du projet Reims 2020 pour construire, comme titrait *le Point*, « Reims la créative ».

Deuxième table ronde :

« Quelles interactions engendrent les friches avec leur territoire d'implantation et sa population ? »

Avec les interventions de :

- Camille Dumas (Mains d'œuvres, Saint-Ouen)

Camille est codirectrice de Mains d'œuvres à Saint-Ouen, ville de plus de quarante-cinq mille habitants au nord de Paris. Mains d'œuvres occupe un lieu de 4000 m², anciennement centre sportif de Valeo. L'idée était de redonner un espace de travail aux artistes, des lieux de respiration et de créativité pour tous.

Quel ancrage sur le territoire ? Comment s'implante-t-il ? Quelle création de liens ? Mains d'œuvres se situe dans un quartier résidentiel. L'espace est modulable (studio de danse, salle de concerts, gymnase), le lieu est interdisciplinaire. Il accompagne les artistes dans leurs projets et dans la structuration (production, recherche de financements, rencontres). L'accompagnement sur le territoire est d'un à trois ans.

Comment, pendant le processus de création des artistes, engendrer des interactions avec les publics (amateurs, population) ? Comment rencontrer les publics pour les artistes ? Des ateliers de rencontres se réunissent deux fois par mois : les artistes initient les enfants aux pratiques artistiques, ce qui a donné lieu à l'écriture de pièces autour de l'identité, prétexte à créer un dialogue autour de thématiques difficiles pour la famille, par exemple.

Une seconde initiative, « Artistes à la maison », consiste en la venue d'artistes en appartement et dans les cours d'immeubles et aboutit à des projets intergénérationnels intéressants. La motivation première est de créer du lien dans la cité.

La question de la mixité est aussi importante. Elle s'articule autour de projets spécialisés (prisons, handicapés mentaux). La compagnie « Le Dahu » a créé un spectacle, *Fabulous*, autour du développement de soi. A terme, enfants et personnes âgées échangeront durant un stage de cinq jours ; et le lien aux médias et aux héros permettra d'aborder la question du corps, très importante.

D'autres temps d'échanges ponctuent les activités de Mains d'œuvres : les repas de quartier (1 à 3 fois par an) qui sont de véritables moments d'échanges entre artistes, « fricheurs » et populations et qui, de fait, accroissent la mixité générationnelle et sociale.

Quel type de projet peut-on accueillir ? Le but est de confronter les expérimentations à la population, autour de problématiques sociales. On réfléchit ainsi à des sujets oubliés comme la prostitution, l'environnement, le quotidien, pour que tout le monde s'en empare.

Le projet du « nuage vert », par exemple, porte une dimension à la fois esthétique et transversale. Mains d'œuvres travaille avec les écoles, les associations locales et les habitants pour susciter un dialogue autour des activités de l'environnement et dépasser les difficultés de langage. Tous sont acteurs de notre société ; la motivation est donc d'imaginer ensemble pour aller de l'avant et vivre dans une meilleure cité. Les habitants ont été impliqués dans le processus de création et des affiches ont été créées pour les scolaires. Finalement, le projet a été réalisé à Helsinki, la municipalité de Saint-Ouen portant une réflexion sur les pollutions mais ne souhaitant pas prendre le risque de la matérialisation d'un nuage vert au-dessus de la ville. Cette expérience pose la question de la difficulté politique. En tout état de cause, ce projet a permis le dialogue. Mains d'œuvres est un acteur du développement de la ville, avec un restaurant ouvert à tous, des studios de répétition et une salle de danse ouverts aux amateurs et une entreprise locale qui donne des cours d'aérobic à la friche ; il s'agit d'un lieu commun, pour tous, de partage. La créativité existe dans d'autres pans d'activités, par exemple avec les Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (A.M.A.P.).

Etre à l'écoute est une priorité. Il existe une flexibilité avec les artistes par rapport aux institutions. Mains d'œuvres est à l'écoute de la ville, par exemple des élèves déscolarisés qui font le guet pour *dealer*. On agit par des projets artistiques, par des réflexions sur la construction de soi et les conséquences de ses actes à terme, et pas seulement dans l'immédiateté. L'artiste Mario Batista a par exemple écrit sur l'arrestation et ses clichés.

Comment créer un dialogue ? Il est proposé aux élèves déscolarisés d'écrire des pièces autour de la rencontre avec un policier, qui sont ensuite montées, éditées et qui circulent.

Il existe également des espaces de réunion à destination des associations locales et une librairie indépendante. Cette multitude de projets est possible par la présence humaine. Les « fricheurs » ne comptent pas leur temps et sont mobilisés dans un travail collectif sur le projet. Cent cinquante bénévoles sont aujourd'hui inscrits. Les bénévoles choisissent une tranche horaire, et un planning de missions en journée et en soirée est édité. Il s'agit souvent d'étudiants ou de retraités franciliens.

Une réflexion a été engagée sur le développement durable territorial, dans une démarche de valorisation des actions qui peuvent servir à d'autres secteurs d'activités. Elle s'inscrit ainsi pleinement dans les rencontres de *TransEuropeHalles* (T.E.H.) sur le développement durable et la culture.

- Philippe Foulquié (La Belle de Mai, Marseille).

La friche de la Belle de Mai, dont Philippe Foulquié est le cofondateur, a été lancée par la municipalité de Marseille. Le théâtre de marionnettes *Massalia* a été créé en 1987, à la demande de la ville et à destination du jeune public. La friche figurait au projet d'un élu, sur désireux de s'inscrire dans le modèle européen. Mais les financements ont manqué de par la réticence de l'Etat. Cet élu a sollicité le théâtre des Bernardines et *Massalia*, qui ont présenté deux projets de friche différents. Toutefois, une association a été conjointement créée pour la rencontre avec les élus.

A l'arrivée à la Belle de Mai, des principes ont été posés. Ce grand espace compte trois îlots. Un océan de friches jusqu'au port figure l'épicentre de la crise marseillaise, née de la décolonisation et des délocalisations. La ville, entre l'abandon par les industriels et le retour de la puissance publique, a connu une paupérisation. En 1992, la friche est installée et des expérimentations sont conduites. La friche a besoin de soutien. Dans ce contexte, on va chercher le dramaturge Armand Gatti. Il faut essayer d'aller le plus loin possible pour répondre à la demande artistique. Des gens peu connus sont aussi sollicités pour travailler sur le jeune public.

A cette époque, Philippe Foulquié sollicite Jean Nouvel pour travailler sur le sens de ce que l'on fait. La question est posée : Comment, dans une situation topographique, économique et

sociale la friche peut-elle participer à la redynamisation d'un quartier et donc d'une ville ? Le projet culturel pour un projet urbain (P.C.P.U.) est rédigé. La friche prend toute sa place dans le grand projet euro-méditerranéen.

Dans le même temps, la friche accueille des activités de danse contemporaine et de radiophonie. Fabrice Lextraît est directeur administratif et directeur de « Radio Grenouille ». Un schéma de socialisation, de production et de médiation artistique (bars,...) est alors en cours d'écriture.

Quelle résonnance économique ? La culture est-elle une alternative, un « redynamisateur » économique ? L'interdisciplinarité est instaurée et « casse les chapelles ». Ainsi, cultures patrimoniale et industrielle coexistent. Le premier îlot du site accueille le pôle patrimonial, avec les archives de la Ville et une annexe de l'Institut national de l'audiovisuel. Le second îlot abrite le pôle de l'industrie culturelle (médias) et le troisième accueille la friche de la Belle de Mai.

La création a été assurée progressivement. Ainsi, la friche de la Belle de Mai a accueilli le premier *cybercafé* de France, puis un espace « culture-multimédia » aujourd'hui autonomisé et portant le nom de « ZINC », car chaque projet doit être porté par son auteur. Les compagnies ont sollicité le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (G.E.I.Q.), pour mettre en place des outils de formation et de comptabilité et créer des sites web.

La friche est co-construite avec les artistes, au jour le jour. Le « cabaret aléatoire » est un lieu à acoustique médiocre mais très beau. Il est devenu un lieu de musiques alternatives (électro...). Cent cinquante mille marseillais parlent arabe. Partant de ce constat, un « théâtre en arabe » a été créé avec un metteur en scène algérien.

Le restaurant « Les grandes tables » est la dernière fondation avant le passage en Société coopérative d'intérêt collectif (S.C.I.C.). Il a été initié par Fabrice Lextraît avec le directeur artistique de la cuisine qui était marionnettiste, et les « moments de bouffe » ont été créés. C'est une grande réussite.

Marseille, comparativement à d'autres grandes villes, ne possède pas de grandes institutions. La friche fait de la ville un immense laboratoire et a été un critère déterminant dans l'octroi du titre de capitale européenne de la culture en 2013.

En 2004, un bilan s'impose : un besoin de plus de collectif, l'Etat et les collectivités territoriales se désengagent. Il faut imaginer un débouché positif : une S.C.I.C., créée par décret sous l'égide de Martine Aubry et qui reprend le modèle des Sociétés coopératives ouvrières de production, est constituée. Pour cela, les vingt résidents les plus importants se sont associés et un Bail emphytéotique a été signé entre la S.C.I.C. et la ville, permettant ainsi d'associer les collectivités territoriales. La gestion du site et sa transformation sont gérées par la S.C.I.C., sous la direction de l'architecte Patrick Bouchain. Le chantier, à la faveur du titre octroyé pour 2013, a été engagé en juin dernier. L'urgence n'était pas tant à la transformation, mais à la sortie de la spéculation. Les vingt résidents ont accepté de créer la S.C.I.C. avec leurs capitaux propres et de payer une redevance annuelle pour rééquilibrer les finances. Ainsi, on a retrouvé le collectif et une nouvelle génération a repris les commandes.

Fazette Bordage ajoute que ces friches ont sauvé un patrimoine industriel, notion née en même temps que le réseau T.E.H.

- Frédérique Marciniak

L'aventure commence en 1984 avec l'association Emmetrop. Bourges est une ville moyenne d'environ quatre-vingt mille habitants située dans le sud de la région Centre. La présence culturelle y est importante avec le festival de Bourges et la Maison de la Culture.

Le mouvement alternatif fédère les années 80. L'association est chargée de l'organisation de concerts au Centre régional de la chanson. Puis l'association évolue à travers de petites

manifestations. Nourris de l'expérience des squats berlinois, les membres de l'association se dirigent vers le Maire de Bourges dans les années 1990, auquel ils présentent, avec d'autres structures réunies, un projet. Jacques Rimbault est sensible à la réappropriation d'espaces industriels en lieux culturels et, en 1992, leur propose une ancienne usine. L'ancien bureau des architectes devient l'espace administratif du nouveau projet et, en 1995, trois locaux de répétition pour la musique sont créés.

La friche, à ce jour, n'est toujours pas finie. Il faut à chaque étape mettre tout le monde d'accord. Par exemple, des études de faisabilité sur les cafés-musique ont été réalisées suite à des questionnements. De plus, les alternances politiques ont entraîné des hauts et des bas. Au cours de l'avancement du projet, une réunion a eu lieu en préfecture. Le projet a été inscrit au Contrat de projet Etat-Région (C.P.E.R.) mais l'argent a disparu. Finalement, il a été retrouvé trois jours plus tard.

La première phase de réhabilitation a permis d'avoir une salle de spectacles. Quatre associations coexistent sur la friche : « Emmetrop », « Bandits Mages » (1998), l'école de cirque « Le nez dans les étoiles » (1999) et l'imprimerie associative « Mille univers » (2001). Le montage financier a été difficile.

Puis la deuxième phase de travaux intervient. Malgré cela, l'activité foisonne dans toute la ville. La question de l'ouverture s'est posée car la ville est enclavée : elle se situe au milieu d'espaces ruraux. Des interactions, des réseaux et des échanges sont à inventer. La friche « L'Antre-Peaux » intervient dans les zones à difficulté. Des confrontations existent mais les résultats sont positifs. Des ateliers sont montés avec des jeunes de quartiers, mais aussi avec les familles et les personnes âgées pour travailler autour de la culture hip-hop (slam, danse urbaine, *capoeira*).

La friche aujourd'hui ? L'école de cirque compte plus de deux cents adhérents. Soixante-dix groupes de musique sont accueillis pour une moyenne de trois cents heures de répétition par mois. Pour ce qui est des lieux de diffusion, deux propositions par semaine sont faites et touchent à la danse, à la musique ou encore à la performance. Des résidences artistiques ont lieu tout au long de l'année et accueillent beaucoup d'artistes, du local au national. On assiste à un véritable brassage dans tous les sens et à un croisement de projets inter associatifs.

Le collectif Antre-Peaux représente la friche auprès des partenaires et la présidence y est tournante. La gestion globale en est discutée en Conseil d'administration. Certains espaces sont dédiés, d'autres sont mutualisables et mutualisés (espace pédagogique...). La friche, ainsi, est un véritable outil à destination des publics et des artistes. Un projet autour de la culture numérique est en cours : la jeune création est écoutée et les pratiques amateurs et professionnelles sont accompagnées. Un travail est aussi fait auprès des publics éloignés ou empêchés. Une agence de restauration urbaine, voulue comme fédératrice, a été installée dans un quartier éloigné de la friche « L'Antre-Peaux ». Une association vient toutes les semaines pour proposer des lectures et questionner la vie du quartier.

Des relations culturelles et communautaires existent avec les associations locales, sur des projets précis ou au quotidien (Foyer des jeunes travailleurs, maisons de retraite, hôpitaux psychiatriques, prisons, personnes autistes, Protection judiciaire de la jeunesse...). Des relations existent également avec les institutions : beaucoup de projets, prenant multiples formes, sont menés avec l'Ecole d'art, et des croisements ont progressivement émergé avec le Conservatoire de musique (*master-classes*, par exemple). En revanche, les croisements sont plus difficiles avec la Scène nationale car l'action culturelle n'est pas abordée de la même façon.

Enfin, pour ce qui est de l'équipe, l'association se compose de seize personnes et la friche compte trente salariés. L'Antre-Peaux accueille annuellement 45 000 personnes.

Modération : Fazette Bordage

Fazette Bordage revient sur l'expérience d'Amsterdam, où le bar-restaurant assure le tiers du financement. Il est très important de conserver des espaces interdisciplinaires de travail et de convivialité. Les relations avec les institutions sont flottantes. Les friches sont devenues des forces économiques et d'inspiration. La créativité crée une économie sociale et solidaire, une économie alternative. C'est une question de volonté, de persévérance et d'engagement.

Temps de débat du public avec les intervenants de la deuxième table ronde.

Grégory Jurado, chef de projet pour la Macérienne, Scène de musiques actuelles à Charleville-Mézières : N'y a-t-il pas le danger pour les friches d'une capitulation par rapport aux politiques culturelles actuelles de désengagement financier public ?

Par ailleurs, on constate un échec de la démocratisation culturelle dans les grandes institutions. La friche n'a-t-elle pas aussi pas des codes, créant un autre type d'intimidation sociale ?

Pour Eric Chevance, se contenter d'une précarité revendiquée est un danger. La friche est une somme de projets singuliers et non un projet de modélisation. Une réflexion sur une économie juste et adaptée s'est engagée autour de Philippe Henry qui a défini trois piliers économiques : le premier, redistributif (subventions), le second participant à l'économie de marché (vente de bières à Amsterdam, billetterie) et le troisième, réciproque (bénévolat, partage). Il ne s'agit donc pas d'une économie exclusivement non monétaire. Il n'existe pas pour les financements de règle générale. Les moyens demandés correspondent à la réalité des projets.

Serge Pugeault poursuit en réfutant l'idée d'une démarche qui s'inscrit dans « une culture de pauvre ». Le projet politique est de fonctionner autrement en s'emparant d'un lieu transversal. Bien que le projet ait été lancé par une collectivité territoriale, l'appui et la co-construction des artistes sont nécessaires pour un rapport de l'art à la société.

Les maisons de la culture, à l'origine, étaient transversales. Des débats politiques et sociaux y étaient organisés. Finalement, on redécouvre avec les friches des modes de fonctionnement oubliés avec l'institutionnalisation.

Cette expérience se situe dans une démarche alternative de liberté, de transversalité et de créativité : d'abord expérimenter pour trouver le moyen de fonctionnement, ensuite donner les moyens nécessaires.

Frédérique Marciniak relate les quatorze ans qui ont été nécessaires à une concrétisation. Malgré ce temps long, pas un échec n'est survenu. Les expériences, au contraire, ont renforcé le projet. Bourges étant une ville moyenne, « l'Antre-Peaux » n'a pas connu de pression foncière. La question des codes se pose : les spectateurs entrent par le projet. Les gens n'osent parfois pas franchir le portail par peur de l'inconnu, puis ils s'habituent.

Philippe Foulquié rappelle que les usines, outre la frustration de la perte d'emplois, sont des lieux fermés. Il est donc difficile d'y aller. Les friches, en fait, sont des projets politiques menés par envie de changer les choses, des lieux de pensée. Au-delà de cela, une question se pose : peut-on garantir l'hétérogénéité sociale ?

Pour Cécile Gruyer, du Manège de Reims, il ne faut pas opposer les deux démarches (scènes nationales et friches). En réponse, Philippe Foulquié évoque les « parleurs artistiques fermes ». Les pratiques culturelles ne se limitent pas à la fréquentation des établissements culturels, poursuit-il, et cela change bien des perspectives.

Delphine Vitel, *Ches Panses Vertes*, « Lieu de compagnonnage marionnette contemporaine », Amiens : Dans un contexte de réforme des collectivités territoriales et de baisse des financements, quelles solutions pour garder des marges de production artistique ?

Camille Dumas répond qu'il existe une diversité de financements possibles, sur plusieurs créneaux (développement durable, économie sociale et solidaire). Elle évoque l'exemple d'un *cluster* d'agriculteurs à Redon, en Bretagne. Un réseau actif s'est constitué en partenariat avec l'Atelier, centre de ressources de la région Ile-de-France.

Pour Fazette Bordage, on peut construire des liens avec des entreprises non culturelles mais partageant des valeurs éthiques. Le travail d'évaluation, ensuite, est bien sûr très important.

Les friches, dit Philippe Foulquié, sont des projets politiques, pour la cité, qui relèvent de l'intérêt général. Les collectivités territoriales doivent accompagner ces projets, même s'il convient de réfléchir à des alternatives complémentaires.

Eric Fournel, Centre d'art contemporain « Passages », Troyes : Quelles sont les conditions d'admission des artistes ?

Pour cela, répond Fazette Bordage, les pratiques sont différentes.

Frédérique Marciniak présente les modalités pour l'Antre-Peaux. Il existe un budget pour les propositions artistiques. Propositions et négociations suivent la programmation artistique. Les résidents sont pris en charge et accueillis avec, en contrepartie facultative, la relation au public. Les conditions d'admission dépendent des projets.

A « Mains d'œuvres », les accompagnateurs par discipline choisissent les artistes en résidence, qui s'installent pour une durée d'un à trois ans. Les conditions d'admission se matérialisent par la rencontre et le projet. La question du lien au territoire est très importante, car il est intéressant que les artistes aient envie de s'ouvrir vers les habitants. Surtout, la friche reçoit les artistes ayant envie d'accepter des conditions de travail bien différentes de celles d'une Scène nationale mais qui leur apportent un soutien humain. De fait, elle est un tremplin de professionnalisation. La participation varie de 40 à 100 euros par mois (du fait des résidences longues) pour responsabiliser.

Pour Michel Dehu, qui s'inscrit dans le mouvement de l'éducation populaire à Reims, la friche est une démarche d'éducation populaire. Il reprend l'exemple du festival d'Avignon, né de cette même démarche et de l'accompagnement artistique. La spécificité de la friche, pense-t-il, réside dans le rapport des artistes au public. Il existe un grand débat entre les pratiques amateurs et les pratiques professionnelles, dans le rapport au public et la démarche humaine et urbaine.

Romain Jeangirard, étudiant, Reims : Comment faire entrer la culture dans un lieu de désespérance sociale ? Comment expliquer la disparition de l'Institut des villes ?

Ce travail s'inscrit dans une démarche au long cours, répond Fazette Bordage. Mains d'œuvres, par exemple, a un contact direct avec *Valéo*. Les anciens salariés, revisitant les bâtiments, racontent leur histoire et accompagnent les scolaires autour de la thématique « histoire et patrimoine ». Beaucoup de lieux se posent la question de la mémoire et de l'avant. On apporte un autre rapport à la mémoire, par l'émotion et la valorisation. La mémoire du site est célébrée de façon vivante, grâce aux hommes et femmes qui y ont travaillé. Durer, c'est exister dans le mouvement.

Serge Pugeault poursuit. Dans le cadre de la rénovation urbaine, des lieux ont été détruits. Le recensement du patrimoine industriel s'inscrit dans une démarche patrimoniale mais aussi humaine. On recueille les paroles d'habitants pour pouvoir les transmettre. Fazette Bordage ajoute que T.E.H. édite des histoires de lieux.

Pour ce qui est de l'Institut des villes, il avait été constitué par un comité interministériel et l'Association des maires de France en 2000. Fabrice Lextrairet avait préconisé une mission pour les « Nouveaux territoires de l'art » (N.T.A.) que Claude Renard a soutenue. La Révision générale des politiques publiques (R.G.P.P.) a signé sa perdition.

Jessica Régnier, administratrice, Paris, travaille sur une friche industrielle en milieu rural autour du développement durable : *ArtFactories* est-il un lieu d'échanges pour les nouveaux arrivants ? Possède-t-il une dimension internationale ?

Fazette Bordage répond qu'*ArtFactories* assure une mission d'information et de ressource sur l'expérience de nouveaux territoires de l'art. Il existe des expériences rurales, comme l'Echangeur de Fère-en-Tardenois (Picardie), la ferme artistique et culturelle des Pratos à Saint-Thual (Bretagne).

Camille Dumas poursuit en évoquant les initiatives rurales en Europe (Suède, Italie...).

Eric Chevance précise que deux salariés organisent des échanges, des travaux et des expériences ; et accompagnent les montages de projets.

Sophie Andrade, conseillère pédagogique en Arts visuels à l'Education nationale : Quelles actions pour les scolaires ?

Frédérique Marciniak répond qu'à « l'Antre-Peaux », le milieu scolaire est approché par l'art contemporain, et les visites accompagnées permettent aux enseignants de rebondir. Au projet de cette année figurent les musiques actuelles. Les rencontres sont régulières et permettent la découverte. Cela aboutira à un concert en mai.

Grégory Jurado évoque le manifeste de l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (U.F.I.S.C.) pour une autre économie de l'art et de la culture du 20 décembre 2007.

Pour Philippe Foulquié, nous sommes dans une troisième époque de l'action culturelle, où il s'agit de repositionner la société civile de la culture. Au fond, est-ce à la subvention de déterminer la politique culturelle ou à la politique de déterminer la subvention ?

Nous sommes en effet dans un moment de reconstruction du lien des artistes avec la population. La période d'André Malraux à Jack Lang fût instituante. La friche, aujourd'hui, est un reflet de la réalité de la décentralisation. Il convient de retrouver les fondamentaux en revisitant les besoins artistiques du public. La production en friche travaille à la socialisation de la démarche artistique, à travers le choix de l'accompagnement.

Pour ce qui est de la distinction entre pratiques amateurs et professionnelles, et faisant suite à l'intervention de Michel Dehu, Philippe Foulquié répond que la cohabitation et le dialogue sont importants. De plus en plus d'artistes, et ce dans tous les champs, vont se ressourcer dans des expériences différentes. Ainsi, les modalités d'écriture sont repositionnées car elles interpellent les gens dans le temps de la friche. Pour Eric Chevance, le Ministère de la culture s'est construit contre les pratiques amateurs. Avec la friche, on crée la possibilité d'une rencontre.

Clôture de la Journée par Serge Pugeault, Adjoint à la Maire de Reims.

Cette journée passionnante a permis de montrer que chaque projet de friche est singulier mais qu'il existe des questions communes. Ces espaces-projets introduisent des solutions politiques fondamentales : le rapport de l'artiste à l'économie, à la ville et au quartier. La friche est un projet politique très intéressant : elle n'est pas un espace à occuper mais un espace du projet qui s'invente tous les jours. Ce type de rencontre est à recommencer.

Propos recueillis par Romain Jeangirard.